
Nombre de membres

en exercice: 10

Présents : 8

Votants: 9

Séance du lundi 20 décembre 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt décembre l'assemblée régulièrement convoqué le 14 décembre 2021, s'est réuni sous la présidence de Dominique DUCHESNE

Sont présents: Dominique DUCHESNE, Thierry BARBARY, Ludivine HURAND, Fabrice DIDON, Patrick JOLLY, Patrice COLSON, Xavier TONDU, Ludivine AMADO

Représentés: Hervé BOULMÉ

Excuses: Muriel ROUGERIE

Absents:

Secrétaire de séance: Ludivine HURAND

MISE EN OEUVRE DU RIFSEEP - MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION DU 18 JUIN 2018 - DE 2021_30

Madame le maire rappelle la délibération du 18 juin 2018 relative à la mise en oeuvre et à la modification du RIFSEEP.

Considérant la nomination stagiaire de Monsieur Cédric JANNET à compter du 1er janvier 2022 en qualité d'adjoint technique territorial,

Considérant que la filière technique n'avait pas été intégré dans la délibération du 18 juin 2018 et que Monsieur Cédric JANNET appartient à cette filière et qu'il y a donc lieu de détailler.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve la modification de la délibération.

APPROBATION DE LA CONVENTION UNIQUE ANNUELLE RELATIVE AUX MISSIONS OPTIONNELLES DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE SEINE-ET-MARNE - DE 2021_31

Madame le maire informe le Conseil Municipal que le Centre de Gestion de Seine-et-Marne propose dans la continuité des décisions du conseil d'administration d'adapter les services du Centre de gestion aux besoins des collectivités affiliées, les élus du Centre de gestion ont ainsi voté à l'unanimité en séance du 25 novembre 2021, les tarifs des prestations pour l'année 2022.

Le centre de gestion propose une convention commune à toutes les prestations précisant les services proposés, les modalités d'intervention, ainsi que la tarification de la prestation.

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer la convention unique pour l'année 2022 relative aux missions optionnelles du Centre de gestion de la Fonction publique territoriale de Seine-et-Marne.

QUESTIONS DIVERSES

Lignes Directrice de Gestion : Madame le Maire présente au Conseil Municipal les lignes directrices de gestion qui est un document de référence en matière de gestion des ressources humaines et consiste en la mise en œuvre de la stratégie de pilotage des ressources humaines et des orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours des agents .

Il fait un état des lieux des ressources humaines : masse salariale, équivalents temps plein, métiers, compétences etc, et de la politique de la collectivité, avec ses orientations sur 6 ans : temps de travail, action sociale, formation, régime indemnitaire, document unique de prévention des risques professionnels, politique de remplacement des départs en retraite, avancement et promotion...

Station d'épuration : Une réunion avec la CCPO va être mise en place afin d'aborder le devenir de la station d'épuration, à savoir si la station actuelle va être détruite et remise à l'état naturelle ou déplacée.

Travaux de Méthanisation : Madame le Maire et Monsieur DIDON, 2eme adjoint, informent le Conseil Municipal des travaux qui vont avoir lieu à l'entrée du village en provenance de Barcy jusqu'à la rue des Marguilliers et présentent les plans de passage.

COVALTRI : Madame HURAND, 1ère adjointe, expose au Conseil Municipal les grandes lignes de la réunion concernant COVALTRI et fait un point sur les nouvelles poubelles.

Panneaux de signalisation : Madame AMADO demande un point concernant les panneaux de priorité à hauteur des chicanes à l'entrée du village rue de la Borne Blanche et rue des Epinettes.

La séance est levée à 21h30